



AMI Transformation Durable - Gestion des flux touristiques

Accroître la qualité et la durabilité de l'expérience touristique grâce à une meilleure gestion des flux. Le tourisme est une grande force économique pour la France, qui voit en contrepartie certains de ses sites touristiques subir de forts pics de fréquentation, pouvant générer des impacts négatifs sur l'environnement, le cadre de vie des habitants et la qualité d'accueil des visiteurs.

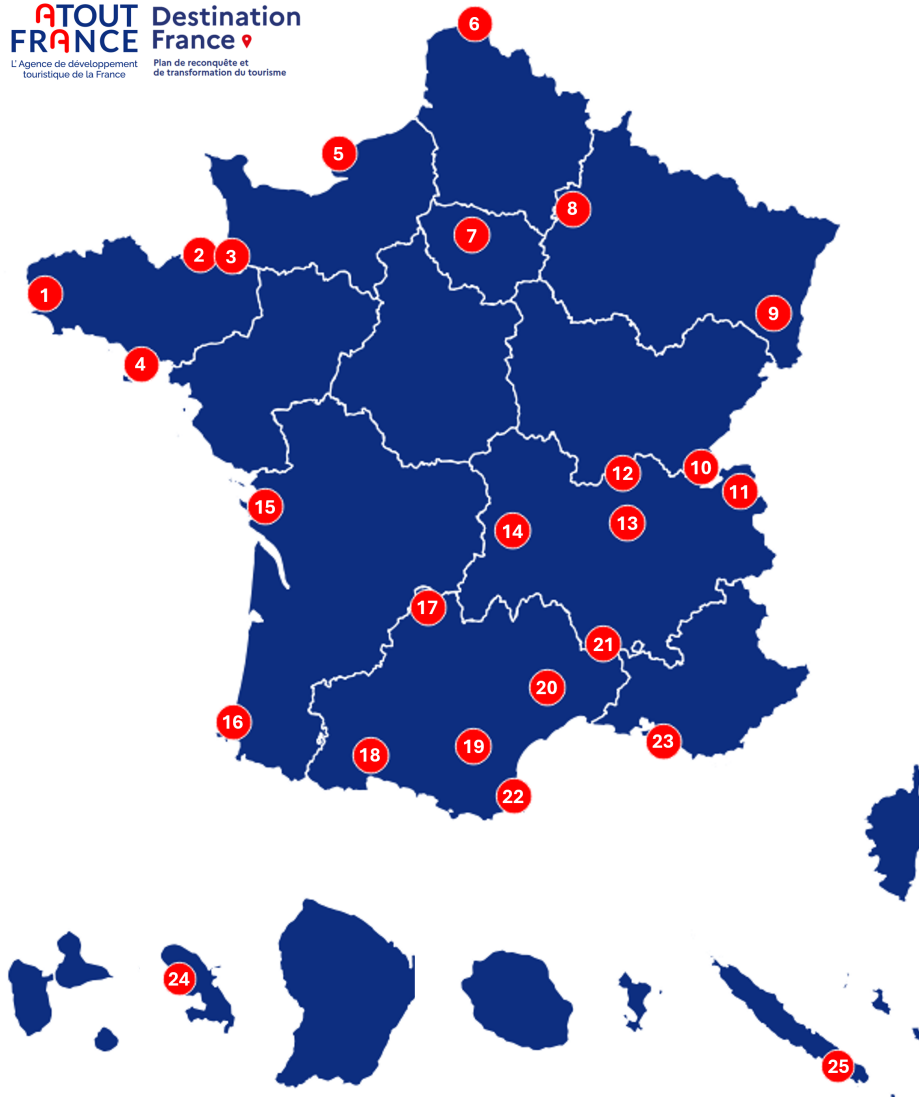
Dans le cadre de la stratégie Gestion des flux touristiques annoncée le 19 juin 2023 par Olivia Grégoire, Ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, aux Commerces, à l'Artisanat, au Tourisme, Atout France accompagne des lauréats via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Travailler à l'équilibre des flux dans l'espace et dans le temps.

L'objectif de cet AMI est de soutenir les sites et territoires particulièrement soumis aux problématiques de gestion des flux touristiques, en accompagnant leurs besoins en ingénierie dans le déploiement d'une gestion stratégique de leurs flux touristiques. Dans cette démarche, les enjeux environnementaux, sociaux, mais aussi économiques seront particulièrement pris en compte, afin de favoriser la pérennité de la démarche et le bénéfice à long terme pour le territoire.

Appel à Manifestation d'Intérêt clos - Connaître les 25 lauréats

- [Télécharger le document AMI Gestion des Flux touristiques - Lauréats.pdf](#) PDF – 218.93 Ko



- 1 – Communauté de Communes Presqu’île de Crozon Aulne Maritime
- 2 – Destination Cap Fréhel-Cap d’Erquy Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel
- 3 – Etablissement Public national du Mont-Saint-Michel
- 4 – Iles du Ponant
- 5 – Grand Site des Falaises d’Etretat Côte d’Albâtre
- 6 – Communauté Urbaine de Dunkerque
- 7 – Fédération française de randonnée pédestre
- 8 – Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- 9 – Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- 10 – Parc Naturel Régional du Haut-Jura
- 11 – Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- 12 – Département de Saône et Loire

- 13 – Office de Tourisme de la métropole de Lyon
- 14 – Parc Naturel Régional des Volcans d’Auvergne
- 15 – Communauté d’Agglomération de Rochefort Océan
- 16 – Communauté d’Agglomération du Pays-Basque
- 17 – Grand Site de Rocamadour
- 18 – Agence des Pyrénées
- 19 – Grand Site de Carcassonne
- 20 – Grand Site de Navacelles
- 21 – Gorges de l’Ardèche Tourisme
- 22 – Département des Pyrénées-Orientales
- 23 – Parc National des Calanques
- 24 – Parc Naturel Régional de Martinique
- 25 – Chambre de Commerce et d’Industrie de Nouvelle-Calédonie

Les 25 lauréats soutenus :